

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme GISÈLE GALLICHAN, présidente
 M. JOHN HAEMMERLI, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE LACHENAIE
(SECTEUR NORD)**

DEUXIÈME PARTIE

ERRATUM - VOLUME 2

Séance tenue le 4 mars 2003, à 13 h 30
Centre communautaire de Charlemagne
15, rue Saint-Paul
Charlemagne

ERRATUM

SÉANCE DU 4 MARS 2003

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. Bruno Cloutier..... 3

La quatrième ligne de ce poème aurait dû se lire comme ci-après reproduite. Par la suite, la transcription des propos tenus par M. Cloutier remplace la mention «M. BRUNO CLOUTIER FAIT LECTURE PARTIELLE DE SON MÉMOIRE» apparaissant à la page 28 du volume 2 des transcriptions de la deuxième partie de l'audience du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur Nord), tenue au Centre communautaire de Charlemagne du 3 au 6 mars 2003.

1140 **M. BRUNO CLOUTIER :**

«On aurait aimé accompagner un mémoire écrit par une petite pensée, je vais vous la lire:

1145 *Un dimanche de vent froid,
sous la porte et les châssis doubles,
un dimanche frileux et patriote,
quelques heures avant la symphonie des boueurs
pour corps fatigués, journée de dix heures,
poubelles et camions Sanivan,
1150 avant que la page ne fut tournée.*

Ça vient de Gérald Godin, dans son recueil de poèmes. »

1155 Nous touchons dès lors les limites des audiences publiques du BAPE, les limites d'y participer activement; il s'agit donc d'un cadre législatif encadrant.

Ce que cette audience, en première partie, nous a démontré, est qu'il est encore possible pour les citoyens intéressés, d'obtenir non pas des réponses précises mais, certes, de la documentation pour mieux comprendre.

1160 Nous a été démontré aussi que ces informations ne sont pas diffusées spontanément. Garder l'information pour soi-même en prétextant la protection de la Loi d'accès à l'information, tout est là: la problématique, la bureaucratie, ceux qui détiennent cette information et ceux qui ne l'ont pas.

1165 C'est désolant, mais semble-t-il que la gestion de matières résiduelles ne s'adresse pas à n'importe qui.

1170 Les riverains sont encore une fois laissés à eux-mêmes et mis sous les faits accomplis.

Nous avons toute confiance en votre travail, sans présumer du contenu de votre rapport. C'est ce qui nous sécurise aujourd'hui. Nous transférons la pression de nos épaules vers les vôtres, nous vous souhaitons de mieux comprendre, afin de nous expliquer.

1175 Nous vous demandons cependant de voir avec le BAPE à ce qu'un certain suivi ou transfert du savoir puisse se faire lors des prochaines audiences publiques.

Nous ne voulons pas recommencer et recommencer.

1180 Lachute sera toujours sur la corde raide et tributaire de la saine gestion des autres sites, soit celui de Lachenaie.

À ce qu'il paraît, les rapports du BAPE n'influencent en rien la décision du ministre, mais c'est bien l'évaluation environnementale qui posera les balises. Alors comme ça, en cherchant des

1185 réponses, on ramasse aussi des claques, des claques généreusement distribuées par nos fonctionnaires qui sont supposés être, à nous aussi citoyens, des partenaires.

1190 Je dis ça autant pour une régie que dans d'autres instances privées, le blâme va toujours au Gouvernement, à ses fonctionnaires et à la lenteur du processus; ce n'est jamais leur faute, c'est soit le Gouvernement ou bien le citoyen.

Notez que ce sont ces derniers qui payent la note au bout du tunnel, soit sous forme de taxes, surtaxes ou amendes préconisées aux récalcitrants. Je fais référence au plan de gestion de matières résiduelles.

1195 Alors, la pression est donc sur le pauvre monde. Vous produisez vingt-cinq pour cent (25 %) de toutes les vidanges, mais ne vous en faites pas, les ICI et les RD ne feront sûrement pas mieux que vous, côté performance. Et ce n'est pas demain la veille que nous en verrons les effets.

1200 Notre pauvre promoteur qui nous intéresse aujourd'hui n'a rien à craindre. L'excellente décision d'imposer une condition à un mégapromoteur d'un mégasite d'enfouissement, près d'une mégalopole afin de trouver, en un centre de tri, des mégasolutions pour nos enfants; cette excellente idée du temps passé ne reviendra sans doute jamais sur le tapis.

1205 Tous ceux qui ont justifié ce recul, eux non plus.

Aux pauvres faucons et aux buses, on voit bien qu'ils ne sont pas libres. Ils ne le sont plus. L'ont-ils déjà été ou si c'est pour s'amuser?

1210 Concernant les goélands, le promoteur peut, encore une fois, dormir sur ses deux oreilles puisque ces oiseaux sont sous juridiction fédérale. Personne n'aura donc l'idée de fermer le site de Lachenaie pour un (1) an ou deux (2) afin d'observer plus attentivement l'alternative que trouvera ce nuage difficilement dénombrable de goélands.

1215 À la guerre comme à la guerre, le promoteur préfère tirer dans le tas, pour aider notre pauvre faucon.

On continue ici le vingt-sept (27) février; on va y aller plus par thèmes.

1220 Le facteur de compaction: ce que ça engendre comme nuisances.

En fait, il y a un recouvrement exigé par la loi, d'argile, lorsque l'enfouissement est terminé.

1225 Lorsque le tassement se fait, il faut découvrir, il faut décaper le tas de vidanges, pour remettre des vidanges par-dessus, pour ensuite recaper. C'est ce qui s'observe en ce moment à Lachute.

Alors, en même temps, un empilement de cinquante-sept (57) mètres, c'est loin d'être une surélévation de quinze (15) mètres. Allez hop, dans le chapeau!

1230 Ensuite il y a des jugements. Le bonheur d'un promoteur privé fait le bonheur d'un autre, et public et privé.

Dans un marché ouvert, je vous le dis, l'un dans l'autre, il n'y a pas de différence.

1235 Nous, si à Lachenaie le promoteur est arrivé en pleine audience avec une demande d'agrandissement d'urgence, à Lachute ce sont des résolutions adoptées sans consultations publiques, nous mettant hors jeu dès le départ, et la mise sous les faits accomplis.

1240 C'est ça qui nous fait grincer des dents: se faire répéter par le préfet que ces résolutions ont été adoptées unanimement nous laisse peu d'alternatives, à trois virgule deux (3,2) kilomètres d'un site d'enfouissement.

Un Comité de vigilance.

1245 Pour nous, on aimerait bien lire la lettre... -- en fait, un paragraphe de la lettre du vingt-sept (27) septembre adressée à monsieur Boisclair. On ne pense pas avoir le temps.

1250 Du reste, ce qu'on a compris de celui de Lachenaie. Parce qu'à Lachute, malgré de sérieuses recommandations du BAPE quant à la nécessité d'en établir un rapidement, ça n'a évidemment pas trouvé bon entendeur.

Pas d'initiative, ces gens-là attendent le Décret eux aussi, même un organisme public.

1255 Donc, à Lachenaie le promoteur, selon notre compréhension, et en résumé: il était avec des gens de l'Âge d'or et des Chevaliers de Colomb. Et depuis un temps, les gens de l'Âge d'or ne sont plus, le docteur est parti, restent nos peux chevaliers. Nous leur souhaitons bonne chance.

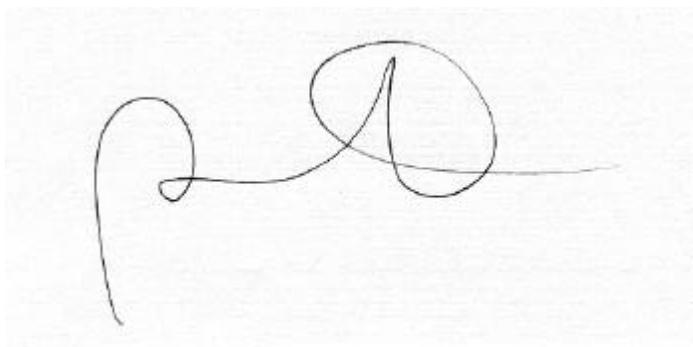
La durée de vingt-cinq (25) ans versus cinq (5) ans.

1260

1265

Je, soussignée, **ANN MONTPETIT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription exacte et fidèle de mes notes prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

Et j'ai signé,

A handwritten signature in black ink on a light background. The signature is cursive and appears to be 'A. Montpetit'.

1270

ANN MONTPETIT
Sténographe officielle